AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Edward Lainé.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 62,172—Division B—Attendu que Frank Zengel, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Edward Lainé, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour.
TBOMAS CONNELL, Greffier.
12juin—12 14 21

Succession de Mme Catherine Wiskendorff.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 62,453—Division E—Attendu que Peter Wiskendorff a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir les lettres d'administration dans la succession de feu Mme Catherine Wiskendorff, décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL,
12 juin—12 16 21 Greffier.

Succession de Jas McGovern.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 58,352—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Elizabeth McGovern, exécutrice testamentaire dative de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
12 juin—12 16 21

Succession de Mme Caroline Hammel, femme de Peter Hammel.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 62,416—Division B—Attendu que Peter Hammel a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Caroline Hammel, femme de Peter Hammel, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL,
9 juin—9 13 18 Greffier.

Succession de Louis Babst.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 61,375—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées, d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Mary Babst, née Schaub, comme exécutrice testamentaire de cet succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds d'attribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS. CONNELL, Greffier.
John Dassich, Jr., avocat.
8 juin—8 12 17

Succession de Patrick McCloskey et sa première femme Mary O'Brien.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 61 542—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par Charles M. McCloskey, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL,
W. J. Hennessey, avocat. Greffier.
8 juin—8 12 17

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTE PAR LE CONSTABLE.

—:0:—

Vente d'une propriété foncière améliorée située dans le Cinquième District, ville de la Nouvelle-Orléans.

P. F. Hennessey vs Samuel County.

TROISIEME COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans—No 7189—En vertu d'un writ de fieri facias adressé à N. E. Humphrey, et à moi transféré comme son successeur en office, par l'Hon. J. Paris Childress, alors juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, siégeant à la place de l'Hon. P. F. Hennessey juge de la Troisième Cour de Cité, récusé, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la porte de la Maison de Cour de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, le JEUDI, 21me jour de juin 1900, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

"Un certain lot de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Cinquième District de cette ville, désigné comme lot No 11, ilet No 183, borné par la rue Diana (anciennement rue Decatur), l'avenue Brooklyn (anciennement rue Madison), les rues Tèche (anciennement rue Monroe), et Newton, d'après un plan dressé par L. H. Pilié le 1er mai 1849, déposé en l'étude de A. Ducatel, notaire, comme plan No 5, livre R, des Plans No 4, ledit lot mesure 31 pieds, 11 pouces et 6 lignes de face à la rue Diana sur 127 pieds, 10 pouces et 5 lignes de profondeur." Enregistré le 2 septembre 1890, dans le livre du Bureau des Transferts 134, folio 98. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée d'après l'inventaire enregistré en mon Bureau. Conditions: Comptant sur les lieux. MARK AMUEDO, Constable de la Deuxième Cour de Cité.

16mai—16 23 30—juin 8 13 21

VENTES A L'ENCAN.

W. H. Fitzpatrick.

—:0:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Site de valeur pour bâtir.

Dans l'affaiffaire de la succession de LOUIS ARNOLD BERTONNIERE.

No 54,527 du Dossier de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division A.

PAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur—Bureau No 347 rue rue Carondelet—MARDI 10 juillet 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, Nos 840 et 842 rue Commune, où les plans montrent tous les détails et les dimensions, conformément à un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A, daté et signé le 28 mai 1900, rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, or connant à W. H. Fitzpatrick, encanteur, de vendre à l'enchère publique, après les délais et annonces usuels, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Trois lots de terre situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St. Louis, Conti, Olympia et St. Patrick, désignés par les numéros huit, neuf et dix, dans l'ilet No 35, et mesurant chacun trente (30) pieds de face à la rue St. Louis sur cent onze (111) pieds cinq (5) pouces de profondeur entre lignes parallèles, lot No "dix" formant le coin des rues St. Louis et St. Patrick.

La moitié d'un certain ilet de terre situé dans le Deuxième District de cette ville en l'ilet No 602, borné par les rues St Patrick, Olympia, Toulouse et St-Louis, laquelle dite moitié d'ilet de terre mesure trois cent quatorze (314) pieds trois (3) pouces et dix (10) lignes de face à la rue St. Louis, la même largeur sur la ligne du fond divisant ladite moitié dudit ilet de l'autre moitié du même faisant face à la rue Toulouse, sur une profondeur de cent vingt (120) pieds dix (10) pouces et neuf (9) lignes sur chacune desdites rues St-Patrick et Olympia, et étant composé de l'entière partie des lots Nos 12 à 21 inclusivement et de la moitié la plus près de la rue St-Louis de chacun des lots Nos 11 et 22.

Termes et Conditions—Devant être vendu à l'enchère publique aux termes de un tiers on plus comptant, à l'option de l'acquéreur, et la balance s'il y en a, en un crédit de un (1) et deux (2) ans avec billets portant intérêt au taux de 8 pour cent par an, de date jusqu'au paiement, hypothèque spéciale et lien et privilège de vendeur, et toutes les autres clauses usuelles de sécurité l'acquéreur devant assumer les taxes dues en 1900 et faire un dépôt comptant de vingt pour cent du montant de son enchère au moment de l'adjudication, et assumer les frais de l'acte de vente incluant les timbres du revenu.

Acte de vente pardevant Robert P. Upton, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Horace P. Upton, avocat pour le pétitionnaire

8 juin—8 12 16 19 23—juil 7 9 10

VENTES A L'ENCAN.

Geo. G. Friedrichs & Cie.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Magasins et Propriétés de Résidence de Valeur.

NOS 901, 903, 907, 909 ET 911 RUE RACE, COIN ANNONCIATION.

In re Frederick W. Fulmer et als vs Mme Frederick Fulmer, veuve de Félicien T. Lanes.

No 59,499—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CO—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau, No 832 rue Commune—MARDI, le 12 juin 1900 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un jugement rendu le 23 avril 1900, et signé le 27 avril 1900, par l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District Division B, pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété foncière ci-après décrite, à savoir:

Une certaine portion de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, située dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Annonciation, Race, Constance et Robin, désignée par la lettre A, sur un plan fait par J. A. D'Hémecourt, voyer, le 29 septembre 1865, et annexé à un acte passé pardevant Jno. F. Coffey, ancien notaire, le 25 février 1869, laquelle portion de terre mesure 63 pieds 11 pouces et 3 lignes de face à la rue Annonciation sur une profondeur et façade de 95 pieds 11 pouces à la rue Race et entre lignes parallèles, et formant l'encoignure des rues Annonciation et Race; le tout étant subdivisé dans trois portions, A, B et C, dans le but de ce partage et cette vente, d'après un devis d'arpentage par C. Uncas Lewis, de la manière suivante, à savoir:

1° Le magasin et résidence désirable à deux étages, No 901 rue Race, encoignure de la rue Annonciation, contenant magasin, quatre chambres, cuisine, cour et banquette pavée. Le lot est désigné par la lettre A, et mesure 20 pieds de face à la rue Race, sur 63 pieds 11 pouces et 3 lignes de profondeur à la rue Annonciation, immédiatement en face de la place Annonciation, et rapportant $192 par an.

2° Les avantageuses résidences doubles à deux étages en bois, Nos 903 et 907 rue Race, contenant quatre chambres et cuisine de chaque côté, hangar, citerne, etc., allées de côté et banquette pavées. Le lot est désigné par la lettre B, et mesurant 38 pieds 1 pouce de face à la rue Race sur 63 pieds 11 pouces et 3 lignes de profondeur, entre lignes parallèles. Rapportant mensuellement $26.

3° La résidence à un étage et demi en bois, couverte en ardoises, Nos 909 et 911 rue Race, contenant quatre chambres et cuisine de chaque côté, hangar, citerne, etc., dans la cour, allées de côté et banquette pavées, rapportant $24 par mois.

Conditions—Un tiers ou plus comptant; à l'option de l'acquéreur; la balance en 1 et 2 ans de crédit pour des billets spécialement garanti par hypothèque et lien de vendeur, portant intérêt à 8 pour cent par an et toutes les clauses usuelles de sécurité; l'acquéreur assumant les taxes dues et exigibles en 1900, et faire un dépot comptant de 10 pour cent pour lier les ventes.

Actes de ventes pardevant Fred Zengel, notaire, incluant le prix des timbres du revenu intérieur, aux frais de l'acquéreur.

12 mai—12 15 22 29—juin 5 12

ANNONCE JUDICIAIRE.

Désirable Cottage Double en Bois Nos 2247 et 2249 St-Claude

Entre les rues Marigny et Mandeville.

Succession de Patrick Monk.

No 62,024—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CIE.—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau No 832 rue Commune—MARDI, 19 juin 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, division A, agissant pour l'Hon. N. H. Rightor, juge de la division D, maintenant absent en congé, daté le 16 mai 1900, et rendu dans la succession ci-dessus intitulée:

Le désirable et bien situé cottage double en bois couvert en ardoises Nos 2247 et 2249 rue St Claude, contenant 4 chambres et cuisine de chaque côté: dans la cour se trouve hangar, citerne, etc.; allées de côté et banquettes pavées, décrit comme suit, à savoir: Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet No 391, borné par les rues St-Claude, Mandeville, Marigny et Marais, mesurant environ 30 pieds de face à la rue St-Claude sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Ledit lot est désigné sur les listes d'assessement pour la paroisse d'Orléans par le No 19, et est borné sur un côté par le lot No 18, appartenant à la succession Wappler, et de l'autre par le lot No 20, appartenant à Ovide Blandin.

Conditions—Une moitié ou plus ou le tout comptant, la balance, s'il y en a, en un, ou un et deux ans, portant huit pour cent d'intérêt de la date jusqu'au paiement; l'acquéreur assumant les taxes de 1900, et faire un dépôt comptant de 10 pour cent pour lier la vente.

Actes de vente incluant les timbres du revenu intérieur, pardevant Zengel et Loomis, notaires, aux frais de l'acquéreur.

19 mai—19 22 29—juin 5 12 19

ANNONCE JUDICIAIRE

No 2324 RUE BOURBON, Près de l'Avenue Claiborne.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CO.—Geo. G. Friedrichs, encanteur — Bureau No 832 rue Commune — MARDI, le 26 juin 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District Division A, pour la paroisse d'Orléans, daté le 23 mai 1900 et rendu dans la succession de Salvatore Calcagno, No 62,146 du dossier de ladite Cour—

Le joli cottage double en bois couvert en ardoises, No 2324 rue Bourbon, contenant galerie sur la façade et six chambres, et aussi une cuisine détachée sur un autre côté, hangars, citerne, etc. La maison est retirée de la rue, et dans la cour il y a des arbres fruitiers et des vignes, décrit comme suit:

Un certain lot de terre avec améliorations situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Bourbon (ou Bagatelle), Claiborne, Derbigny (ou Prosper), et St-Antoine, désigné comme lot No 17 de l'ilet No 26 et mesurant 25 pieds 7 pouces 7 lignes de face à la rue Bourbon, sur 128 pieds 2 pouces de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions.—Une moitié ou plus, ou tout, comptant; la balance, s'il y en a, en un ou un et deux ans, portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date jusqu'au paiement, l'acquéreur assumant les taxes de 1900, et devant faire un dépôt comptant de 10 pour cent. Acte de vente, incluans les timbres du Revenu de l'Intérieur, pardevant Zengel & Loomis, notaires, aux frais de l'acquéreur.

26 mai—26—juin 5 12 19 26

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de John ou Jean Dupuy.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 62,114—Division C—Attendu que Henry Michell a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécuteur tertamentaire dativ dans la succession de feu John ou Jean Dumuy, décédé testat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL.
5juin—5 9 14 Greffier.

Succession de Patrick Burns et femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—Nos 53,569 et 53 977.—Division A.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Annie Burns, exécutrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
5 juin—5 9 14

VENTES A L'ENCAN.

W. C. H. Robinson.

—:0:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente en Partage.

No 61,661—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

IN RE FRANCISCO PARADELA Y GESTAL ET ALS VS LES ENFANTS MINEURS DE ANTONIO PARADELA Y GESTAL ET ALS.

PAR W. C. H. ROBINSON, Agent de Propriétés Foncières et Encanteur—Bureau 812 rue Commune, Bâtisse Hennen—Il sera vendu, à la Bourse des Propriété Foncières, No 840 rue Commune, la propriété ci-dessous décrite, le 21 JUIN 1900, sous et en vertu d'un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District, Division A, pour la paroisse d'Orléans, siégeant en place de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Division D, Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, dossier No 61,661, in re de la vente en partage de Francisco Paradela y Gestal et als vs les enfants mineurs de Antonio Paradela y Gestal et als, daté et signé le 14 mai 1900, ledit ordre à moi adressé, je procéderai à la vente à l'enchère publique, des propriétés ci-après décrites:

1904-1908 ST-PIERRE.

1. Un certain lot de terre situé dans le Deuxième District, dans l'ilet No 240, borné par les rues St Pierre, Promenade Carondelet, Nord Roman et Nord Prieur, désigné par le No 2 sur un plan fait par Geo H. Grandjean, ingénieur civil et voyer, ledit lot mesurant en mesure américaine 36' 0" 2"' de face à la rue St Pierre, 100' 1" 6"' sur le côté du lot No 1, 100' 4" 7"' sur le côté du lot No 3, 35' 7" de largeur dans le fond.

Les améliorations comprennent un cottage double en bois, deux chambres à coucher, salle à manger et cuisine de chaque côté. Loué pour $20 par mois.

1910-1912 ST-PIERRE.

2. Un certain lot de terre situé dans le même district et ilet que la propriété ci-dessus décrite, désigné par le No 3 sur un plan de George H. Grandjean; ledit lot mesure 36' 0" 3"' de face à la rue St Pierre, 100' 4" 7"' sur le côté du lot No 2, 100' 8" sur le côté du lot No 4 et 35' 11" dans le fond.

Les améliorations comprennent un cottage double en bois, deux chambres à coucher, salle à manger et cuisine de chaque côté. Loué pour 120 par mois.

1916-1918 ST-PIERRE.

3. Un certain lot de terre situé dans le même district et ilet que la propriété ci-dessus décrite, désigné par le No 4 sur ledit plan de Grandjean; ledit lot mesure 36' 0" 3"' de face à la rue St Pierre, 100' 8" sur le côté du lot No 3, 100' 11" 1"' sur le côté du lot No 5, 36' 1" 4"' de largeur dans le fond.

Les améliorations comprennent un cottage double en bois, deux chambres à coucher, salle à manger et cuisine de chaque côté. Loué à $20 par mois.

1920-1922 ST-PIERRE.

4. Un certain lot de terre situé dans le même district et ilet que la propriété ci-dessus décrite et désigné par le No cinq (5) sur ledit plan de Grandjean, ledit lot mesure d'après ledit plan 34' 5" 4"' de face à la rue St Pierre, 100' 12" 1"' sur le côté du lot No 4, 101' 2" 2"' sur le côté du lot No 6 et 34' 5" 4"' de largeur dans le fond.

Les améliorations comprennent un cottage double en bois, deux chambres à coucher, salle à manger et cuisine de chaque côté. Loué à $20 par mois.

1924 ST-PIERRE.

5. Un certain lot de terre, situé dans le même district et ilet que la propriété ci-dessus décrite et désigné par le No 6, sur ledit plan de Grandjean, ledit lot mesure 9' 4" 3"' de face à la rue St-Pierre, 53' 7" 2"' dans le fond sur une profondeur de 123' 8" 4"' sur une ligne de côté près du lot No 5, et 113' 5" 6"' sur une ligne oblique, adjacente au lot No 7.

Les améliorations comprennent un cottage simple en bois, deux chambres et cuisine, grande cour et hangar. Loué à $10 par mois.

615-617 ROMAN.

6. Un certain lot de terre, le même district et ilet que la propriété ci-dessus décrite, désigné par le No 20 sur ledit plan de Grandjean, ledit lot mesure 32' 7" 2"' face à la rue Roman, 32' 7" 2"' de largeur dans le fond sur 109' de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent un cottage double en bois, trois chambres et cuisine, grande cour et hangar de chaque côté. Loué à raison de $20 par mois.

1901-1903 PROMENADE CARONDELET.

7. Un certain lot de terre situé dans le même district et ilet que la propriété ci dessus décrite, désigné par le No 19 sur ledit plan de Grandjean, dont il est parlé ci-dessus, ledit lot forme le coin de la Promenade Carondelet et de la rue Nord Roman et mesure 38' 4" 2"' de face à la Promenade Carondelet, 8' 3" 2"' largeur dans le fond sur une profondeur de 102' 3" 1"' sur la ligne de côté du lot No 18 et 99' 6" 3"' de profondeur et face à la rue Nord Roman.

Les améliorations comprennent un cottage simple et magasin, sujet à un bail expirant le 10 juillet 1900 Loué $15 par mois.

811 MARAIS.

8. Deux certains lots de terre situés dans le Deuxième District, dans l'ilet No 168, borné par les rues Marais, Villeré, Ste Anne et Dumaine, désignés par les Nos 2 et 3 sur un plan de Louis H. Pilié, voyer, daté le 11 avril 1846, mesurant en mesure américaine, le tout plus ou moins comme suit, à savoir: Le lot No 2 mesure 30' 6" de face à la rue Marais, sur 96' 4" de profondeur entre lignes parallèles. Lot No 3 mesure 30' 6" de face à la rue Marais sur 96' 4" de profondeur.

Les améliorations comprennent une bâtisse simple en bois, à deux étages: salons doubles, grand corridor, salle à manger et cuisine, grandes cour et écurie, à peu près dix chambres en tout; désignée par les Nos 2 et 3. Louée à $20 par mois.

1411 PROMENADE CARONDELET.

9. Un certain lot de terre situé dans la Deuxième District, dans l'ilet No 164, borné par la Promenade Carondelet, les rues St Pierre, Marais et Villeré, désigné comme lot No 3 sur un plan de Louis H. Pilié, voyer, daté le 26 mai, 1845; ledit lot mesure, en mesure américaine, 32' 2" sur la Promenade Carondelet, 34' de face à la rue St Pierre sur 102' 11" 7"' de profondeur sur le côté du lot No 2 et 105' 5" 5"' sur la ligne du lot No 4, toutes les mesures étant plus ou moins.

Les améliorations comprennent une bâtisse en bois à un étage, occupée par un forgeron. Louée $10 par mois.

1327 PROMENADE CARONDELET.

10. Un certain lot de terré, situé dans le Deuxième District, l'ilet No 151 borné par la Promenade Carondelet, les rues St-Pierre, Trémé et Marais, désigné par le No 7 et mesurant 30' 1" 2"' de face à la Promenade Carondelet, 30' de face à la rue St-Pierre, sur 85' 3" 2"' de profondeur sur le côté du lot No 8 et 83' 5" 2"' sur la ligne du lot No 6, le tout en mesure française. Toutes les mesures plus ou moins.

Les améliorations comprennent une bâtisse en briques à deux étages, six chambres et magasin. Louée $26 par mois.

600-602-606 MARAIS.

11. Un certain lot de terre situé dans le Deuxième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet No 152 borné par les rues Marais, Trémé, Toulouse et la Promenade Carondelet, désigné par la lettre A sur un devis fait par Geo. H. Grandjean, ingénieur civil et voyer, daté le 2 avril 1900, ledit lot mesure en mesure américaine 57' 8" 2"' de face à la rue Marais, 65' 8" 1"' de face à la rue Toulouse, 6' 11" de face à la Promenade Carondelet et 62' 9" 5"' dans le fond, séparant ledit lot du lot B sur le ci dessus devis

Les améliorations comprennent une bâtisse en briques à deux étages trois chambres en haut, No 600 est loué à $17 par mois, sujet à un bail expirant le 1er octobre 1900, 602 vacant, 606 loué à $15 par mois.

TOULOUSE.

12. Deux certains lots de terre situés dans le Deuxième District de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilot No 152 borné par les rues Marais, Trémé et Toulouse et la Promenade Carondelet, désignés par les lettres B et C sur un devis fait par Geo. H. Grandjean, ingénieur civil et voyer, daté le 2 avril 1900, lesdits lots mesurent comme suit, à savoir:

Lot B est contigu au lot A et est à une distance de la rue Marais de 65' 8" 1"' et mesure 40' 3" de face à la rue Toulouse, 40' 4" 6"' à la Promenade Caronde, et sur une profondeur de rue à rue de 62' 9" 5"' sur la ligne du lot A et 65' 11" 4"' sur la ligne du lot C.

Lot C est contigu au lot B et mesure 22' 3" sur la rue Toulouse, 22' 4" à la Promenade Carondelet sur une profondeer de rue à rue de 65' 11" 4"' sur la ligne du lot B et 67' 8" 2"' sur le côté le plus près de la rue Liberté ou Trémé.

Les améliorations comprennent une bâtisse en briques à deux étages, trois chambres en haut, magasin et une chambre en bas, grande dépendance de chaque côté.

319 CLAIBORNE.

13. Un certain lot de terre situé dans le deuxième district, dans l'ilet No 214, borné par l'avenue Nord Claiborne, les rues Nord Derbigny, Bienville et Conti, désigné par le No 6 sur un devis d'arpentage fait par Geo H. Grandjean, ingénieur civil et voyer, daté

VENTES A L'ENCAN.

W. C. H. Robinson.

le 2 avril 1900, ledit lot de terre mesure, en mesure américaine, 25' 0" 6"' de face à l'avenue Claiborne sur 127, 10" 6"' de profondeur entre lignes parallèles; ledit lot No 6 étant distant du coin de l'avenue Nord Claiborne et Bienville de 135' 3" 6"'.

Les améliorations comprennent une bâtisse en bois à un étage, cinq chambres et grande cour. Louée $15 par mois.

ROBERTSON ET TOULOUSE.

14. Neuf certains lots de terre situés dans le Deuxième District, dans l'ilet No 192, borné par les rues Robertson, Toulouse, St Louis et Nord Claiborne, désignés par les Nos 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20 et 21 sur un devis fait par George H. Grandjean, ingénieur civil et voyer, daté le 3 avril, 1900, d'après lequel devis lesdits lots mesurent, en mesure américaine, comme il suit, à savoir:

Lots Nos 13, 14 et 15 mesurent chacun 29' 4" 2"' de face à la rue Toulouse sur 115' 3" 4"' de profondeur entre lignes parallèles; lot No 13 commençant à une distance de 40 pieds du coin de la rue Toulouse et de la rue Nord Claiborne.

Lots Nos 16, 17, 18 et 19 sont contigus et mesurent chacun 32' 0" et 1"' de face à la rue Robertson sur 128' 0" 4"' de profondeur entre lignes parallèles, lot No 16 forme le coin des rues Toulouse et Robertson. Lots Nos 20 et 21 sont contigus et mesurent chacun 32' 0" 2"' de face à la rue Robertson sur 128' 0" 4"' de profondeur entre lignes parallèles.

15 Cinq certains lots de terre situés dans le Deuxième District, dans l'ilet borné par la Promenade Carondelet, les rues St. Pierre, Nord Roman, Nord Prieur, désignés par les Nos 14, 15, 16, 17 et 18 sur le plan de Grandjean dont il est parlé ci-dessus et d'après lequel plan lesdits lots mesurent, en mesure américaine, comme suit, à savoir: Lot No 14 commence à une distance de 99' 4" 4"' du coin de la rue Nord Prieur et de la Promenade Carondelet et mesure 29' 9" 5"' de face à la Promenade Carondelet sur une première profondeur de 123' 8" 4" parallèle à la rue Prieur et contigu aux lots Nos 13 et 9, se retrécissant le long de la ligne du fond du lot No 6, 18' 6" 2"' à angle droit à la rue Prieur, ayant de là une profondeur de 22' 6" 2" le long de la ligne de côté du lot No 6, de là 11' 2" 2"' sur la ligne du fond du lot No 5 et 144' 1" 2"' sur la ligne le séparant du lot No 15.

Lot No 15 mesure 29' 9" 4"' de face à la Promenade Carondelet, 29' 8" 3"' dans le fond, 141' 1" 2"' sur la ligne du côté du lot No 14, et 142' 11" 6"' sur le côté du lot No 16.

Lot No 16 est contigu au lot No 15 et mesure 29' 9" 5"' de face à la Promenade Carondelet, 29' 8" 3"' dans le fond, 141' 11" 6"' sur le côté du lot No 15, et 139' 10" 3" sur le côté du lot No 17.

Lot No 17 est contigu au lot No 16 et mesure 35' 6" de face à la Promenade Carondelet, 35' 4" 4"' de largeur dans le fond, 107' 2" 2"' sur le côté du lot No 16, et 104' 9" 2"' sur le côté du lot No 18.

Lot No 18 est contigu au lot No 17 et mesure 35' 6" de face à la Promenade Carondelet, 35' 4" 4"' de largeur dans le fond, 104' 9" 2"' sur le côté du lot No 17, et 102' 3" 1"' sur le côté du lot No 19.

SIX LOTS SUR LA RUE STE ANNE, ENTRE L'AVENUE HAGAN ET LA RUE MOSS.

16. Six certains lots de terre situés dans le Deuxième District dans l'ilet No 462 borné par les rues Ste-Anne, Dumaine, Moss et l'avenue Hagan, désignés par les Nos 32, 33, 34, 35, 36 et 37 sur un plan fait par Geo. H. Grandjean, ingénieur civil et voyer, daté le 3 avril 1900 et mesurant en mesure américaine comme suit, à savoir:

Lot No 32 mesure 30' de face à la rue Ste Anne, la même largeur dans le fond sur 166' 11" 7"' sur le côté vers l'avenue Hagan par 167' 0" 2"' sur le côté du lot No 33.

Lot No 33 est contigu au lot No 32 et mesure 30 pieds de face à la rue Ste Anne, 167' 0" 2" de profondeur sur le côté vers le lot No 32, et 167' 0" 6"' sur le côté du lot No 34 et 30' de largeur dans le fond

Lot No 34 est contigu au lot No 33 et mesure 30' de face à la rue Ste Anne, la même largeur dans le fond, 167' 0" 6"' de prondeur sur le côté du lot No 33 et 167' 1" 4" sur le côté du lot No 35.

Lot No 35 est contigu au lot No 34, et mesure 30' de face à la rue Ste Anne, la même largeur dans le fond 167' 1" 1"' sur le côté du lot No 34, et 167' 1" 4"' sur le côté du lot No 36.

Lot No 36 mesure 30' de face à la rue Ste-Anne, la même largeur dans le fond par 167' 1" 4" de profondeur du côté du lot No 35, et 107' 2" de prosondeur sur le côté du lot No 37.

Lot No 37 est contigu au lot No 36 et mesure 30' de face à la rue Ste-Anne, la même largeur dans le fond. 167' 2" sur le côté du lot No 36 et 167' 2" 2"' sur l'autre côté le plus près de la rue Moss.

17. Deux certains lots de terre situés dans le Deuxième District dans l'ilet No 462, borné par les rues Dumaine, Ste-Anne, Moss et l'avenue Hagan, désignés par les Nos 13 et 14, sur un plan fait par Geo. H. Grandjean, ingénieur civil et voyer, daté le 3 avril 1900, lesdits lots mesurent d'après ledit devis, en mesure américaine, comme suit, à savoir:

Lot No 13 mesure 30' de face à la rue Dumaine sur 167' 2" sur le côté du lot No 12, 167' 1" 4"' sur le côté du lot No 14, et 30' de largeur dans le fond.

Lot No 14 est contigu au lot No 13 et mesure 30' de face à la rue Dumaine, 167' 1" 4"' sur le côté du lot No 13 et 167' 1" 1"' sur le côté du lot No 15 et 30' de largeur dans le fond.

COIN DES RUES NOUVELLE-ORLEAS ET MAGISTRAT.

18. Six (6) certains lots de terre, situés dans le Troisième District, dans l'ilet No 1334 borné par les rues Nouvelle Orléans, Nouveau St-Bernard, Vertu et Magistrat, désignés par les Nos 1, 4, 5 6, 7 et 8, mesurant comme suit, à savoir:

Lot No 1 forme le coin des rues Nouvelle-Orléans et Magistrat et mesure 30' de face à la rue Nouvelle-Orléans par 100' sur la rue Magistrat.

Lots Nos 4 et 5 mesurent chacun 30' sur la rue Nouvelle Oeléans par 100' de profondeur.

Lot No 6 mesure 30' sur la rue Nouvelle Orléans sur une profondeur de 111' 9" 1"' sur la ligne de côté près du lot No 5, et 97' 0" 4"' sur la ligne du lot No 7 et 33' 5" dans le fond.

Lot No 7 mesure 30' sur la rue Nouvelle Orléans par 97' 0" 4" sur le côté du lot No 6 et 32' 3" 7"' sur le côté du lot No 8 et 33' 5" dans le fond.

Lot No 8 mesure 30' sur la rue Nouvelle Orléans par 82' 3" 7"' sur le côté du lot No 7 et 67' 7" 2"' sur l'autre ligne de côté et 33' 5' dans le fond

RUE DUBLIN (CARROLLTON)

19. Un certain ilet de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Septième District, désigné par le No 165, borné par les rues Dublin, Madison, Plum et Fifth, mesurant 3 01' sur chacune des rues Dublin et Madison sur 3. 6' sur chacunes des rues Plum et Fifth.

Conditions—Une moitié ou plus comptant et la balance en un crédit de un et deux ans, à l'option des acquéreurs, en billets datés du jour du passage des actes de vente, et portant 8 pour cent par an d'intérêt de la date jusqu'au paiement, garantis par lien de vendeur et hypothèque spéciale; les acquéreurs devant assurer les améliorations jusqu'au montant des billets et transférer les polices aux vendeurs Actes de vente devant contenir toutes les clauses de non aliénation, 5 pour cent honoraires d'avocats et toutes les autres clauses usuelles dans les actes de vente; les acquéreurs devant assumer le paiement en plus et au dessus du prix de l'adjudication, les taxes de ville et d'Etat et toutes les taxes de 1900 les timbres du revenu de l'intérieur des Etats Unis et devant être déposés entre les mains de l'encanteur 10 pour cent du prix au moment de l'adjudication, et si les acquéreurs ne se conformaient pas à l'adjudication à quinze (15) jours de date, ils seront reconnus en défaut sans plus de formalité, Les acquéreurs auront droit aux loyers seulement à partir de la date du passage des actes de vente

Actes de vente pardevant M. C. Soniat, notaire, aux frais des acquéreurs.

18 mai—18 24 31—juin 7 14 21

ANNONCES JUDICIAIRES.

PAR LE CONSTABLE.

Contenu d'une Grocerie. Aussi un Coffre-fort en fer, etc.

Mme Margaret Hess, femme de Chas. Wachmann vs Joseph Perpere.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans — No 371 — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Philip J. Patorno, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, Division C, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à mon entrepôt, No 613 et 615 rue Bienville, entre Passage de la Bourse et la rue Chartres, dans le deuxième district de cette ville, le SAMEDI 16 juin 1900, à 11 heures A. M., la propriété ci-après décrite, à savoir: Le contenu d'une grocerie, consistant en groceries, comptoirs, coffre-fort en fer, balances, etc.

Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, d'après l'inventaire enregistré en mon bureau. Conditions Comptant sur les lieux. CHAS R. KENNEDY, Constable de la Première Cour de Cité.

C. G. Collins avocat pour la plaignante.
7 juin—7 14 16

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTE PAR LE SHERIF.

—:0:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente du contenu et installations etc., d'un restaurant et d'une maison garnie, etc.

C. N. Paul et Francis Maestri vs Joseph Price.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 62,293—En vertu d'un ordre de vente daté 11 juin 19 0 à moi adressé par l'Honorable Cour Civ